

Image not found or type unknown



Une maison qui pèse lourd

Par **babeju**, le **09/05/2008** à **21:09**

Mon mari et moi même, avons acheté une maison en 2005. Elle a été payée sans crédit avec de l'argent qu'il a obtenu de la vente d'un héritage à lui. Il a souhaité faire entrer cet achat dans la communauté et nous avons donc signé tous les deux chez le notaire et l'acte fait mention de l'origine des fonds. Pour faire des travaux, nous avons fait un emprunt de 140 000 €. mon mari a débloqué des fonds grâce à des factures de travaux, mais il a employé les fonds non pour payer les artisans, mais pour les investir dans une société qui aujourd'hui à déposé le bilan. Le tout pour un montant de 56 000€. La banque elle-même a fait le transfère de 11 000€ avec des ordres signés par eux. A ce jour, je souhaite divorcer, mon mari me donne par une lettre manuscrite la maison en pleine propriété (me dit-il) (indemnité compensatoire). Qui est responsable de quoi ? Qui doit rembourser un emprunt de 140 000€ pour une maison qui n'a ni eau, ni électricité, ni chauffage ? Un architecte devait s'occuper des travaux, mais il a comme il dit dépassé le budget ! +75 % !!